



2022 DSOL 25 DAE : Subventions (176 500 euros) à 11 associations et conventions avec 5 d'entre elles pour leurs actions de vacances et loisirs adaptés pour des personnes en situation de handicap et de répit aux familles.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

La politique parisienne en matière de handicap, d'inclusion et d'accessibilité universelle, encourage les initiatives associatives favorisant l'accès aux loisirs et aux vacances qui constituent un enjeu de développement personnel et collectif. Véritable vecteur d'inclusion, les loisirs et vacances favorisent le lien social et répondent aux aspirations des personnes en situation de handicap en termes de participation à la vie de la cité.

Le présent projet de délibération a pour objet, dans le cadre défini ci-dessus, de vous proposer d'accorder des subventions pour un montant total de 176 500 euros à 11 associations.

L'association « **A Chacun ses Vacances** » (ACSV) a été créée en 2004. Elle est située 139 rue des Pyrénées dans le 20^e arrondissement. Elle a pour but d'organiser des loisirs et des séjours de vacances pour les enfants à partir de 9 ans, les jeunes et les adultes en situation de handicap, qu'ils souffrent de déficience physique, intellectuelle ou sensorielle. Elle accueille les personnes quel que soit leur degré de handicap et leur autonomie, même avec des troubles du comportement importants. Elle organise des activités périscolaires hebdomadaires (théâtre, musique, activités sportives...), des sorties à la journée et le samedi soir (concert, restaurant), des week-ends à thème, et des séjours adaptés à chaque vacance scolaire. Les adhérents sont pris en charge par petits groupes avec un fort taux d'encadrement (le plus souvent 1 pour 1).

En 2021, elle compte 164 adhérents inscrits à au moins une activité, dont 102 parisiens (62%). Au total, il y a eu 496 inscriptions, toutes activités confondues, dont 107 de la part de nouveaux adhérents. En 2022, ACSV va poursuivre et diversifier ses activités hebdomadaires (équitation, danse, tennis, cuisine, musique, atelier photo/vidéo), ses escapades (40 sorties proposées), ainsi que ses nocturnes (22 samedis soirs), ses week-ends à la campagne (13 week-ends prévus) et ses séjours de vacances adaptées (68 séjours d'une ou deux semaines). L'association dispense des formations sur la connaissance du handicap et de l'autisme, et sur les méthodes d'organisation, à l'ensemble de ses équipes, encadrants et animateurs.

L'association prévoit d'organiser un spectacle de fin d'année en juin. Ce spectacle de danse est l'aboutissement du travail réalisé par les jeunes adultes en situation de handicap mental qui participent tout au long de l'année à l'atelier danse proposé par l'association. ACSV organisera également une journée « A Chacun son Sport », dans le but de faire découvrir la diversité des sports existants ainsi que toutes les activités que les personnes en situation de handicap sont en mesure de pratiquer. Ces deux événements s'inscriront dans le cadre du Mois Parisien du Handicap. ACSV réfléchit également à mettre en place un service d'accompagnement administratif individualisé, en créant un « point de soutien aux démarches d'accès aux loisirs et séjours ». Ce service serait piloté par un professionnel du travail social qui serait à la disposition des familles pour les aider dans la constitution de divers dossiers de financement.

Le départ en vacances des personnes en situation de handicap a toujours été l'une des priorités de l'Association des Paralysés de France – **APF France Handicap**. Les premiers séjours de vacances ont été organisés en 1936. Le projet est axé sur la revendication du droit aux vacances pour tous et du droit au répit des aidants. Les séjours reposent sur un accompagnement renforcé (« 1 pour 1 »), pour garantir un accompagnement sécurisé et de qualité, tout en favorisant les moments conviviaux entre vacanciers et accompagnateurs.

Le service APF Evasion, situé au siège de l'APF 17 boulevard Auguste Blanqui dans le 13^e arrondissement, est organisé en deux pôles. Le secteur Enfance Jeunesse propose une offre de séjours en groupes pour les 6-25 ans réservée à des jeunes en situation de handicap moteur (55 jeunes) et une offre de séjours mixtes pour les 13-25 ans composée d'autant de jeunes en situation de handicap que de jeunes valides. Le secteur Adultes permet chaque année à des adultes en situation de handicap (environ 700) de partir en vacances soit en France, soit à l'étranger. Ces séjours durent en moyenne 2 semaines et leurs effectifs varient de 8 à 12 vacanciers par groupe.

En 2021, malgré la crise sanitaire, APF Evasion a organisé 501 séjours et 80 parisiens en situation de handicap ont pu en bénéficier. En 2022, APF Evasion prévoit d'accompagner entre 700 et 1000 personnes en situation de handicap (dont 80 parisiens), que ce soit sur des séjours en groupes ou en vacances inclusives.

L'association **Les Eclaireuses et Eclaireurs de France (EEDF)** est un mouvement de scoutisme laïc ouvert à tous et à toutes sans distinction d'origine ou de croyance. Cette association développe depuis 1965 des séjours adaptés pour favoriser le départ en vacances et l'accès aux loisirs des enfants, adolescents et adultes en situation de handicap (essentiellement handicap mental). L'association vise à contribuer au développement des accueils de proximité en intégration, à favoriser l'information des familles sur les possibilités existantes, à permettre le départ en vacances d'enfants et adolescents en situation de handicap, et organiser des séjours spécialisés pour enfants, adolescents, adultes en situation de handicap mental. Les séjours, d'une à trois semaines, sont proposés durant toutes les vacances scolaires.

Avec la crise sanitaire de ces deux dernières années, l'association a vu son activité perturbée. L'association a souhaité proposer une gamme de séjours plus « locale » pour éviter de longs déplacements et organiser des séjours avec moins de participants afin de limiter le risque de « cluster ». Elle a aussi mis l'accent sur la communication en ce qui concerne les projets et les conditions d'accueil afin de rassurer les familles. En 2021, malgré la crise sanitaire, 297 parisiens ont pu bénéficier de ces séjours. En 2022, l'association va poursuivre l'organisation de ses séjours, notamment de proximité, pour organiser des séjours spécialisés en fonction des destinations, des activités, du rythme et des groupes d'âge.

L'association **Class Open** a pour but d'organiser des séjours de vacances pour mineurs, notamment pendant les vacances scolaires. Ces séjours sont orientés vers des activités physiques et sportives, et se tiennent notamment en région Rhône-Alpes. Ils permettent l'intégration, au sein d'un groupe, d'enfants en situation de handicap (autisme, trisomie 21), âgés de 6 à 17 ans. C'est ainsi l'occasion pour ces enfants d'accéder à une meilleure socialisation dans un contexte de vacances et de pratiquer des activités physiques ou culturelles comme les autres et avec les autres (encadrement d'un animateur spécialisé pour trois jeunes en situation de handicap). Les jeunes accueillis participent activement à la vie quotidienne du groupe (réalisation d'un site internet du séjour, montage audio-visuel...). Class Open a noué des relations avec plusieurs établissements de Paris et de la région parisienne. A Paris, l'association travaille avec le Collège privé Stanislas qui possède une section ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

En 2020-2021, malgré la crise sanitaire, l'association a pu organiser différents séjours. L'association a ainsi permis à 71 jeunes en situation de handicap (dont 62 parisiens) de participer à ces séjours de vacances. En juin 2021, deux classes ULIS (18 jeunes, tous parisiens) ont participé à un séjour d'intégration d'une semaine avec participation à des activités physiques, ludiques, artistiques et culturelles permettant à ces jeunes d'acquérir une meilleure autonomie. En juillet 2021, 38 jeunes (dont 32 parisiens) ont pu participer à un séjour sportif à Bourg-en-Bresse en inclusion (gestion des temps de la vie quotidienne en groupe, activités sportives diversifiées). Depuis un an, en partenariat avec l'association ACCES l'association propose aux jeunes devenus majeurs qui entrent peu à peu dans la vie active, un mode de vacances différent qui leur permettra d'acquérir de l'autonomie dans leur vie quotidienne.

L'association **Point Vert** a été créée en 1985 afin de promouvoir et réaliser des actions d'éducation, d'animation, d'insertion, de formation et toute action sociale contribuant à l'exercice de la citoyenneté. L'association s'adresse prioritairement à un public en situation de handicap mental mais s'ouvre aussi à toute personne désireuse de participer à des activités de loisirs dans un cadre protégé. Elle propose des week-ends longs pour des groupes de 4 à 7 participants à partir de 15 ans, accompagnés de 1 à 3 animateurs. Un thème est fixé à chaque week-end. L'association souhaite que chaque participant soit le plus possible acteur de ses vacances ou de

ses loisirs. La socialisation, l'autonomie, le respect des rythmes de chacun sont les bases de cette démarche. À chaque période de vacances scolaires, l'association propose également des séjours de une à trois semaines pour des groupes de 10 à 16 participants, adolescents ou adultes, dans différents lieux, en France et parfois à l'étranger, proposant des thématiques diverses (musique, théâtre, vidéo, équitation...). Les séjours sont encadrés par une équipe d'animateurs dont le nombre varie en fonction du niveau d'autonomie des vacanciers.

Avec la crise sanitaire des deux dernières années, l'offre de séjour a été modifiée avec la transformation de plusieurs séjours de 3 semaines en séjours de 3 fois 1 semaine permettant ainsi de multiplier le nombre de places. Ainsi 86 séjours ont été réalisés en 2021 et 403 personnes ont pu en bénéficier dont 35 parisiens. En 2022, l'association souhaite poursuivre sa proposition de week-ends de 2 ou 3 nuits et de séjours de 1, 2 ou 3 semaines au choix. Elle propose tout au long de l'année plus de 80 séjours.

L'association **Comme les Autres** est située à La Ruche, 24 rue de l'Est dans le 20^e arrondissement. Elle accompagne le parcours de reconstruction de personnes devenues handicapées après un accident. Elle propose un accompagnement individuel global, en permanence dynamisé par des activités collectives et à sensations fortes. L'association a conçu une approche innovante de l'accompagnement social. Le module type d'accompagnement se déroule comme suit : après avoir participé à un séjour-aventure sportif qui agit comme une piqure d'adrénaline, les bénéficiaires sont accompagnés individuellement par un travailleur social avec un projet personnalisé (lien social, mobilité, logement, emploi, sport...), ponctué d'activités collectives de proximité pour favoriser autonomie et lien social. Spécialisée dans l'organisation d'expéditions et d'aventures sportives pour des personnes en situation de handicap, l'association souhaite démontrer aux personnes récemment accidentées mais aussi à l'ensemble de la société, qu'avec une préparation adaptée et une mobilisation de ressources efficace, de nouveaux horizons de vie et de reconstruction tant physique que psychologique peuvent s'ouvrir pour les personnes en situation de handicap. En 2021, malgré la crise sanitaire, un séjour-aventure sportif et trois excursions ont pu être programmés en Ile-de-France (karting, kayak, thyrolienne, wakeboard, vélo, handibike, danse, crossfit, théâtre d'improvisation). L'association a également organisé 44 activités collectives de proximité. Ces activités rassemblent les participants des séjours, et viennent ponctuer le parcours d'accompagnement individuel permettant d'entretenir le lien social et de favoriser la reprise de confiance en soi.

Pour la 2^e année consécutive, l'association a aussi mis en place un « projet femmes », pour 10 femmes en fauteuil. Lors d'un stage de trois jours, sont abordées plusieurs problématiques autour de la représentation du corps, la reprise de confiance en soi et la sexualité. Différents ateliers sont aussi proposés aux hommes accompagnés, travaillant ainsi à la valorisation de l'image de soi et la reprise de confiance en soi (théâtre d'improvisation, séance photos, course handibike de 120 km, parcourus en 2 jours par un groupe de 8 personnes en mixité handi-valide).

En 2022, l'association souhaite poursuivre ces actions et prévoit d'organiser 4 séjours aventure sportifs de 5 jours en France, des excursions, et des activités collectives (2 par mois). Comme les Autres propose également un programme d'orientation vers l'emploi, avec une trentaine d'accompagnements prévus en 2022.

L'association **Loisirs Pluriel de Paris 19e** a pour but de promouvoir l'accès aux loisirs et vacances des enfants et adolescents en situation de handicap en privilégiant le partage d'activités avec des enfants ou adolescents valides. Les situations de handicap des enfants accueillis relèvent de l'autisme, de troubles du comportement, du handicap moteur, de la trisomie 21, des déficiences intellectuelles, du polyhandicap ou encore de déficiences sensorielles.

Après l'ouverture à Paris d'un Centre de loisirs pour enfants âgés de 3 à 13 ans dans le 19e arrondissement, l'association a souhaité développer, en 2011, un projet parisien intitulé Cap Ados visant à proposer aux jeunes en situation de handicap une offre de loisirs et d'activités diversifiées sous la forme d'accueil extra-scolaire. Ce service Cap Ados, situé 205 rue Javel dans le 15e arrondissement, est ouvert le samedi et pendant les vacances scolaires et permet l'accueil d'adolescents lourdement handicapés. Le service Cap Ados fonctionne sur les bases suivantes : la responsabilité du pôle est confiée à une éducatrice spécialisée ; le taux d'encadrement est renforcé ; la rencontre et le partage d'activités avec des jeunes valides de leur âge est privilégié ; des sorties sont organisées sur une demi-journée (musées, activités sportives, bibliothèque, parcs d'attraction, cinéma avec Ciné ma différence...).

Depuis la crise sanitaire, l'association propose aussi des loisirs adaptés à distance, à travers un livret créatif et ludique d'activités à réaliser à la maison, et des actions d'aide à la parentalité, et de lien social avec les familles isolées. La page « Happy confinement » ouverte sur les réseaux sociaux, qui a vocation à devenir "Loisirs Pluriel à la maison", permet aux familles d'échanger entre elles, de se soutenir ou encore de partager des idées d'activités. En 2021, le service Cap ados Paris a accueilli 24 adolescents (13-18 ans) en situation de handicap.

L'association **ACCESSIJEUX** a pour but de favoriser le lien social en permettant aux jeux d'être accessibles et adaptés aux personnes en situation de handicap visuel. 150 adhérents bénéficient des actions mises en place par l'association. Ouverte en 2017, une ludothèque située 39 rue Baron Le Roy dans le 12e arrondissement, est animée et gérée par Accessijeux. Cet espace convivial favorise la mixité sociale et la rencontre entre les publics, au-delà de leurs différences, aussi bien junior, famille que senior. Il est équipé de plus de 350 jeux adaptés en braille, relief et gros caractères sur les 1000 jeux du catalogue. Accessijeux assure l'édition de jeux adaptés et 100 % accessibles aux déficients visuels, l'animation de la boutique (scrabble, jeux de cartes adaptés... : une centaine de jeux sont proposés au même prix qu'un jeu non adapté, sur place ainsi que sur internet), et l'organisation d'ateliers de sensibilisation au handicap visuel par l'intermédiaire du jeu. Après avoir travaillé avec des enfants d'écoles

élémentaires, l'association s'oriente vers le monde de l'entreprise en proposant des journées de sensibilisation avec trois types d'atelier (découverte du jeu à « l'aveugle », initiation au braille et technique de guidage, et un défi ludique dans une pièce plongée dans le noir). L'association était notamment présente au Salon Autonomic 2021. En 2022, l'association souhaiterait trouver un local plus grand permettant de créer deux nouveaux espaces accessibles, l'un réservé à la petite enfance et l'autre permettant de créer un espace numérique « Cap Game » avec un matériel numérique adapté.

L'association **Irimi Vivace** met en place des ateliers musique avec de jeunes adultes en situation de handicap (autisme, handicap mental ou psychique), accueillis en structures médico-sociales. En concertation avec les éducateurs, la façon de partager la musique est déterminée en fonction des capacités de chaque résident. L'association fait appel à des intervenants d'univers très différents : jazz, classique, manouche, latino... 7 musiciens professionnels travaillent en alternance dans les ateliers musicaux organisés par l'association dans les structures médico-sociales partenaires. Des groupes de musiciens se rendent chaque mois dans 7 centres de Paris et de région parisienne (Seine-Saint-Denis, Yvelines et Val d'Oise) et accompagnent les chanteurs tout au long de l'année. A Paris, l'association intervient à l'Institut Médico-Éducatif Suzanne Cordes, situé 10 rue Jacques Louvel Tessier dans le 10^e arrondissement, géré par l'association ARERAM. Les jeunes et leurs éducateurs peuvent également se rendre dans le local parisien situé 163 rue de Belleville dans le 19^e arrondissement, qui permet un changement de cadre et la possibilité d'enregistrer le travail de l'année et d'en faire profiter les familles.

En 2021, une dizaine de jeunes adolescents de l'IME Suzanne Cordes, atteints de déficience intellectuelle, ont participé aux ateliers, principalement axés sur un travail autour de la percussion et la voix, accompagnés par trois musiciens, un éducateur et un psychomotricien. En 2022, l'association poursuivra ces ateliers, à raison d'un atelier de 2 heures, une fois par mois, accueillant 15 personnes. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, l'association et les centres pourront organiser des concerts ou des réunions avec les familles. Par ailleurs, en fonction de l'avancée des chansons, des enregistrements ou des clips seront réalisés. Si la situation sanitaire le permet, une fête rassemblant l'ensemble des centres, les parents des chanteurs et les adhérents pourra se tenir en fin d'année scolaire.

L'association **J'Imaginerais** est située dans le 10^e arrondissement. Elle a pour but de proposer des activités artistiques, culturelles et sportives à destination d'enfants et d'adolescents avec autisme ou autres troubles envahissants du développement, et n'ayant pas toujours de prise en charge adaptée au sein d'un établissement spécialisé. L'association organise ses activités deux samedis par mois dans le but d'offrir un moment de bien être aux enfants et de leur permettre d'accéder à l'art et la culture (danse, photo, musique, arts plastiques, modelage, expression corporelle...). Des ateliers pratiques d'éveil et d'initiation sont mis en place le matin, et l'après-midi est consacrée à des visites et rencontres en lien avec l'activité

du matin. Des rencontres avec des artistes sont proposées régulièrement aux jeunes fréquentant l'association. Pour les familles ces journées sont des moments de répit très appréciés. Six jeunes, maximum, sont accueillis par journée, encadrés par un animateur bénévole expérimenté. Ce fonctionnement en « 1 pour 1 » permet de favoriser une prise en charge adaptée à chacun en toute sécurité.

Pendant les différentes périodes de confinement des deux années passées, l'association a cependant pu maintenir ses activités. Malgré les fermetures des lieux culturels les équipes ont pu se mobiliser et adapter leurs activités. En 2021, 14 journées ont été organisées et 17 jeunes en ont bénéficié (10 parisiens et 7 franciliens).

L'association **Mobile En Ville** est située dans le 14^e arrondissement. Elle a pour but de promouvoir l'accessibilité des villes aux usagers à roulettes (rollers, fauteuils roulants, trottinettes, poussettes...). Elle apporte son expertise en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la voirie, des transports et des commerces, à des organismes tels que la RATP, la SNCF ou des organisateurs sportifs et culturels. Son action intitulée vivre ensemble permet de générer une dynamique de loisirs autour des déplacements à roulettes en proposant notamment des randonnées et des sorties en roller/fauteuils. Des moments conviviaux sont également programmés, permettant de rompre l'isolement et de favoriser le lien social. L'association propose également des formations au handicap moteur et des actions de sensibilisation au sein d'entreprises, mairies, collèges, universités...

Avec la crise sanitaire des deux dernières années, certaines activités ont dû être adaptées. Les randonnées rollers-fauteuils en groupe ont été remplacées par des randonnées en duos rollers-pousseurs. Des sorties hors Paris ont pu être proposées en petit comité, et les actions de sensibilisation ont pu reprendre en cours d'année. En 2022, l'association a repris l'organisation des randonnées parisiennes « rollers-fauteuils » mensuelles. Elle prévoit également différents événements : course solidaire contre la sclérose en plaque, les 6 heures de Paris, le marathon des Grands crus à Dijon, une sortie sportive handi-valide dans le Morvan... L'association prévoit également des sorties conviviales en petits groupes.

Compte tenu de l'intérêt des dispositifs présentés en direction des personnes en situation de handicap, je vous propose d'attribuer des subventions pour un montant total de 176 500 euros pour l'année 2022 aux 11 associations suivantes ainsi que la signature d'une convention avec 5 d'entre elles :

- Accessijoux : 4 000 euros,
- A Chacun ses Vacances (ACSV) : 80 000 euros (convention pluriannuelle 2022/2024),
- APF France Handicap : 15 000 euros (convention pluriannuelle 2022/2024),
- Class Open : 8 000 euros,

- Comme les autres : 12 000 euros (convention pluriannuelle 2022/2024),
- Les Éclaireurs et Éclaireuses de France : 10 000 euros (convention pluriannuelle 2022/2024),
- Irimi Vivace : 2 000 euros,
- J'Imaginerais : 2 000 euros,
- Loisirs Pluriel de Paris 19e : 35 000 euros (convention pluriannuelle 2022/2024),
- Mobile En Ville : 5 000 euros,
- Point Vert : 3 500 euros,

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Mairie de Paris